

Québec annonce un nouveau programme d'aide financière pour développer la filière de production et de distribution de gaz naturel renouvelable

NOUVELLES FOURNIES PAR

Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles →

Nov 05, 2020, 14:21 ET

QUÉBEC, le 5 nov. 2020 /CNW Telbec/ - Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Jonatan Julien, est fier d'annoncer la mise en place du Programme de soutien à la production de gaz naturel renouvelable, à son injection ou à sa connexion au réseau de distribution de gaz naturel (PSPGNR).

Ce nouveau programme, qui découle du Plan budgétaire du Québec de mars 2020, prévoit une enveloppe de 25 M\$ en aide financière pour soutenir le développement d'une filière québécoise de production et de distribution de gaz naturel renouvelable (GNR). Ainsi, 12,5 M\$ par année sont disponibles pour 2020-2021 et 2021-2022.

Les projets admissibles au PSPGNR contribueront à jeter les bases d'une filière québécoise de production et de distribution de GNR. Le programme comporte deux volets : un premier destiné aux projets de production de GNR et un second destiné aux projets de connexion au réseau de distribution à des sites de production de GNR. L'aide financière peut atteindre jusqu'à 50 % des dépenses admissibles d'un projet, jusqu'à concurrence de 8 M\$.

Rappelons que le GNR est une énergie renouvelable qui ne contribue pas aux changements climatiques. Une production locale de GNR se traduit par des retombées économiques et des emplois locaux, en plus d'améliorer la balance commerciale du Québec. Ainsi, chaque

molécule de GNR produite ici crée de la richesse et des emplois, diminue les gaz à effet de serre et vient se substituer à du gaz naturel d'origine fossile actuellement importé.

Les entreprises, organismes ou municipalités qui désirent soumettre un projet peuvent consulter le [site Web](#) du Ministère pour connaître toutes les modalités afférentes au programme. Les demandes peuvent être déposées en continu jusqu'au 1^{er} septembre 2021.

Citations

« En plus de constituer un véritable levier pour atteindre les objectifs de lutte contre les changements climatiques, le GNR contribue au développement socioéconomique du Québec. C'est avec optimisme que nous pouvons compter sur ce nouveau programme pour rendre plus verte notre énergie. Il s'agit également d'une solution de rechange porteuse pour les municipalités et les entreprises pour, entre autres, la gestion de leurs matières résiduelles, et je les invite à saisir cette occasion pour l'avenir du Québec.»

Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable de la région de la Côte-Nord

« Le Québec compte plusieurs gisements de biomasse d'origine forestière, agricole, industrielle ou urbaine qui peuvent être mis en valeur pour produire du GNR, un gaz entièrement substituable au gaz naturel d'origine fossile, mais qui ne contribue pas aux changements climatiques. Ce programme est donc une avenue plus qu'intéressante pour ouvrir la voie à cette filière québécoise de production et de distribution carboneutre. »

Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministre responsable de la région de Laval

Faits saillants :

- Le Gouvernement du Québec a édicté, en mars 2019, le Règlement concernant la quantité de GNR devant être livrée par un distributeur.
- Ce règlement vient préciser la quantité minimale de GNR que les distributeurs de gaz naturel devront livrer annuellement, soit 1 % à compter de 2020, 2 % à compter de 2023 et 5 % à compter de 2025.
- La production québécoise de GNR doit toutefois s'accroître afin que les distributeurs puissent répondre aux obligations de ce règlement.
- Le 7 juillet 2020, le gouvernement annonçait une enveloppe globale de 70 M\$ pour soutenir la production de GNR au Québec. Une somme de 45 M\$ était alors accordée à huit projets. Les 25 M\$ alloués au PSPGNR complètent ainsi cette enveloppe de 70 M\$.

Liens connexes :

- Pour obtenir des renseignements sur le Ministère et en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le mern.gouv.qc.ca et les réseaux sociaux :
 - [Facebook.com/EnergieRessourcesNaturelles](https://www.facebook.com/EnergieRessourcesNaturelles)
 - [Twitter.com/MERN_Quebec](https://twitter.com/MERN_Quebec)

Source :

Marie-Eve Thérien

Conseillère politique aux communications et
responsable des travaux parlementaires

Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et
ministre responsable de la région de la Côte-Nord

Tél. : 418 643-7295

Information :

Catherine Ippersiel

Relationniste de presse

Ministère de l'Énergie et des
Ressources naturelles

medias@mern-mffp.gouv.qc.ca

Tél. : 418 627-8609, poste 3071

Liens connexes

<https://mern.gouv.qc.ca/>